

Nocibé : la CGT défend l'islamiste Belattar et exige des critères d'embauche racistes

écrit par Joël Locin | 5 mars 2019



A Montreuil, le vendredi 1^{er} mars 2019

ISLAMOPHOBIE DÉCOMPLEXÉE CHEZ NOCIBÉ

Suite aux propos islamophobes du directeur de marketing de Nocibé sur Twitter, la direction a tardé à le suspendre de ses fonctions, sous prétexte que ses propos étaient d'ordre privé.

Nous rappelons à la direction que ce cadre dirigeant supervise des salariés et qu'il est chargé de recrutement pour son service, ces tweets ne sont donc pas anodins et nous attendons des suites à cette suspension.

Ce n'est pas la première fois que de tels agissements sont à déplorer au sein de l'entreprise, puisque nous avons déjà remonté à la direction des dérives xénophobes. Mais cette dernière fait la sourde oreille dans la majorité des cas, alors que ces dérives sont récurrentes.

Si la direction de Nocibé ne cautionne aucunement ces propos en totale contradiction avec ses valeurs, comme elle le prétend dans son communiqué du 28 février 2019, nous demandons alors à cette direction la nomination d'un expert pour enquêter sur la discrimination à l'embauche dans l'entreprise.

Pour rappel, cette filiale du groupe Douglas a signé en 2015 une charte de la diversité pour se donner bonne conscience, puisque nous avons dénoncé à la direction le manque de pluralisme dans les effectifs.

La Fédération CGT Commerce et Service ainsi que le syndicat CGT Nocibé n'hésiteront pas à faire condamner la société si des cas de discrimination raciale sont avérés.

Contacts presse			
Caroline GALLIEN-TEKLAOUI Tél : 06 04 59 21 28	Isabelle SANTERRE Tél : 06 04 59 21 14	Mireille JACOB Tél : 06 04 59 21 15	Jenny URBINA Tél : 06 64 93 57 33

Une Fédération en mouvement

Fédération CGT Commerce, Distribution & Services
263 rue de Paris – Case 425 – 93514 Montreuil Cedex
Tél : 01 55 82 76 79 – Fax : 01 55 82 76 86
fd.commerce.services@cgt.fr – <http://www.commerce.cgt.fr>

Ce tract de la CGT Commerce démontre, mieux que de longs discours, la dérive de l'ensemble de la CGT, totalement gagnée aux thèses de l'islamogauchisme, de la discrimination positive et de la préférence étrangère contre les travailleurs français.



Lisons ensemble ce tract, qui est un véritable torchon au service des islamistes, nouvelle clientèle pour un syndicat qui a perdu celle des travailleurs français. Cela commence juste par un soutien affiché à l'islamiste Belattar, et à la criminalisation du terme « islamophobie ». La CGT, qui ose se réclamer des principes laïques, mais qui avait défendu la voilée de Baby-Loup, à Chanteloup, qui avait abandonné Ghislaine Dumesnil dans son combat contre l'islamisation de la RATP, qui avait accepté l'halaliation des cantines gérées par ses comités d'entreprise, reprend à son compte la campagne des islamistes, et paraît considérer comme du racisme le fait de ne pas aimer l'islam, et d'alerter nos compatriotes contre sa nocivité. Elle se joint donc à la campagne de criminalisation de l'islamophobie, impulsée par les organisations islamistes sévissant en France, soutenues par Yassine Belattar.

D'autre part, pour un syndicat chargé de défendre les salariés, la Fédération Commerce Services demande ni plus ni moins la tête d'Alain Bizeul, responsable du marketing dans l'entreprise. Elle reproche même à la direction d'avoir tardé à le sanctionner. Elle ne trouve aucune excuse à la réaction d'un homme qui, dans le privé, n'a pas supporté les insultes de l'islamiste Belattar à l'encontre d'Éric Zemmour, ni son chantage au départ de LCI. Mais il est vrai que la CGT Journalistes avait demandé le licenciement du journaliste du Figaro, et son interdiction sur toutes les chaînes publiques. Imaginons qu'un salarié de Nocibé ait tenu des propos racistes contre les Français ou les juifs, on est certain que la CGT le défendrait, par contre, Alain Bizeul a traité Belattar de « pourriture d'islamiste », il est bon à jeter aux chiens !

On remarque, sans citer le moindre exemple, l'éternelle culpabilisation des salariés français, et le coup des « dérives xénophobes », liées au mot « islamophobie », qui sont avancées, sans que les auteurs de ce tract ne citent le

moindre exemple. C'est quoi une « dérive xénophobe » ? Et de qui cela vient-il ? De la direction ou de salariés ? Est-ce qu'une dérive xénophobe, c'est ne pas accepter de la part d'une salariée qui postule, la tenue d'une des déléguées, qui cache ses cheveux, même si ce n'est pas avec un voile islamique...



Mais le pire n'est pas là. La CGT nous informe que l'entreprise Douglas, maison mère de Nocibé, a signé la charte de la diversité, en 2015. Elle nous confirme ainsi les pressions que subissent les entreprises de notre pays, pour embaucher prioritairement des salariés d'origine étrangère, donc la préférence pour les fils d'immigrés contre les fils de Français. Et elle entend se servir de cette charte scandaleuse, impulsée notamment par des officines patronales proches de Claude Bébéar, pour faire pression sur la direction de l'entreprise. Elle va complètement dans le sens des propos de Macron, qui, face à la voilée de Pessac, osait dire qu'il y aurait des sanctions contre les entreprises qui refuseraient d'embaucher des voilées. Ce jour, Marlène Schiappa a même évoqué le mot de « brigade » pour nommer les services de l'État qui surveilleront si les petites boîtes embaucheront suffisamment de diversité.

Notons le rôle de petits flics au service de ce régime (qui la gave de subventions, faute de cotisants) et de la diversité que joue la CGT, en menaçant ouvertement la direction de futurs procès si les enfants de Français s'avéraient trop nombreux dans l'entreprise (car les propos des auteurs de ce tract sont clairs, et ils devront les assumer devant les salariés).

La CGT se comporte donc ouvertement en ennemie intérieure de l'entreprise Nocibé. Si elle sait ce que parler veut dire, elle appelle ouvertement le gouvernement à sanctionner financièrement l'entreprise, si elle n'embauche pas assez de

“djeunes” de la diversité. Autrement dit, tout ce que l’entreprise paiera en amende n’ira pas dans la poche des salariés, donnant prétexte à la direction pour se montrer moins généreuse avec les salariés. Et ces syndicalistes prétendent défendre les travailleurs !

Il y a dans cette entreprise et sa section syndicale CGT seize déléguées, presque toutes des femmes, dont voici les noms, que nous avons repris sur le site du syndicat. Remarquons qu’il y a parmi elles une femme qui porte un accoutrement proche du voile islamique, et qui figure avec cette tenue sur la liste des élues. Elles devront répondre, devant les travailleurs, de ce torchon, indigne d’un tract syndical. Quant aux jeunes Françaises qui viendront postuler pour un emploi et qui ne seront pas prises, elle devront également savoir quelles pressions auront exercé sur la direction ces prétendus défenseurs des salariés, devenus des serviles relais du Grand Remplacement, y compris sur le lieu de travail.

Le vrai discours raciste, c’est celui de la CGT Nocibé, qui exige des embauches en fonction de la couleur de la peau des salariées, et pas de la compétence.



Rappelons pour terminer que Nocibé est une marque de distribution de parfums et de cosmétiques, avec du personnel majoritairement féminin, et que des voilées, n’en déplaise aux copains de l’islamiste « frère de Macron » Yassine Belattar, n’y ont pas leur place, vu le type de produits vendus, et le contact avec la clientèle. Et qu’on ne voit pas pourquoi les enfants d’immigrés devraient passer avant les enfants de Français pour occuper de tels emplois.

<https://www.nocibe.fr/nocibe-1-2.cd.html>

Dernière précision, lors des dernières élections, la CFTC l’a

emporté très largement, atteignant près de 65 % des voix.



On ignore le score de la CGT, qui se contente d'annoncer son nombre d'élus. Nul doute qu'après un tel tract, aux prochaines élections, ce syndicat paiera très cher sa forfaiture, sauf s'il réussit à faire embaucher de nombreuses salariées de la diversité, qui lui seront redevables, et voteront pour elle...

Mais on est loin d'en être là, n'en déplaise aux islamo-collabos de Martinez...

Écrire à la CGT Nocibé pour la féliciter de son tract :

cgtnocibe@gmail.com

<https://ripostelaique.com/nocibe-la-cgt-defend-belattar-et-exige-des-criteres-dembauche-racistes.html>